

Guide aux auteurs

Revue PARADIGMES

1. Soumission des articles

La Rédaction invite les auteurs désireux de publier leurs articles, dans la revue Paradigmes, à consulter les rubriques : « *Instructions aux auteurs* » et « *Guide aux auteurs* » de notre espace réservé sur la plateforme des revues scientifiques algériennes [ASJP], via le lien suivant :

https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/646

Les auteurs sont invités à soumettre en format Word leurs propositions d'articles via **ASJP**. Pour ce faire, les auteurs cliqueront sur la rubrique « *Soumission d'article* » – à droite de l'espace réservé à la revue par la plateforme ASJP.

- Si l'auteur-correspondant dispose d'un compte « *Nom d'utilisateur et Mot de passe* » pour la revue Paradigmes, aller à « **Connexion** ».
- Si l'auteur-correspondant a besoin d'un « *Nom d'utilisateur* » et d'un « *Mot de passe* », aller à « **Inscription** ».

N.B. : *L'inscription* et la *connexion* sont nécessaires pour soumettre un article en ligne et pour vérifier l'état de sa soumission.

2. Préparation de l'article

Afin d'accélérer le processus de publication des articles dans la revue Paradigmes, les auteurs sont invités à utiliser le modèle type de la Revue. Une feuille de style (modèle) est mise à la disposition des auteurs dans la rubrique « *Instructions aux auteurs* » pour insérer leurs articles.

Les auteurs peuvent télécharger le modèle (**Paradigmes_Template_French.docx**) à partir de la rubrique « *Instruction aux auteurs* ».

3. Instructions aux auteurs

- Les auteurs sont invités à lire et à suivre attentivement les instructions qui leur sont destinées.
- L'éditeur en chef a le droit de retourner les manuscrits qui ne sont pas présentés conformément à ces instructions.

4. Processus d'évaluation des articles

Dans un premier temps, l'article est examiné en mode anonyme au niveau du secrétariat (*comité interne*) de la revue Paradigmes qui se réunit régulièrement et intervient dans la phase de pré-évaluation. Il donne un avis d'éligibilité des articles avant tout envoi aux éditeurs associés. Si l'article n'a pas reçu un avis favorable lors de cette phase, il sera retourné à l'auteur avec une fiche comportant des commentaires et des suggestions. L'auteur peut le resoumettre en tenant compte des recommandations formulées.

https://journals.univ-ouargla.dz/index.php/Paradigmes - https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/646 Paradigmes ISSN : 2602-7933 / EISSN : 2716-9022

Dans un deuxième temps et dans le cas où l'article est éligible à l'évaluation (*Style d'écriture correct, problématique bien posée, présence d'hypothèse de recherche, méthodologie explicite*, etc.), il sera transmis en double anonymat à l'éditeur associé du domaine de recherche en question, qui, à son tour, le soumettra à deux évaluateurs de son réseau qui évalueront le papier conformément à une grille normalisée qu'ils doivent impérativement renseigner. L'éditeur associé peut également évaluer l'article s'il le souhaite. Le secrétariat de la revue assure l'interface entre les auteurs des articles et les éditeurs associés.

Lorsqu'un projet d'article recueille un avis favorable et un autre défavorable, une troisième évaluation est commandée en tenant compte de sa provenance – nationale ou étrangère. La conclusion du troisième arbitrage déterminera le résultat d'acceptation ou de rejet qui sera considéré comme définitif.

En cas d'acceptation après modifications, l'auteur de l'article doit apporter les corrections requises dans un délai ne dépassant pas les 15 jours.

Si l'article est accepté, l'auteur-correspondant doit envoyer obligatoirement l'attestation de transfert du droit d'auteur (**Paradigmes_Copyright_Transfer_and_Declaration_French.docm**), qui peut être téléchargé à partir de l'espace Web de la revue à la plateforme, sous le rubrique « *Guide pour les Auteurs* » – sous forme d'un fichier compressé.

Si l'article est accepté, l'auteur-correspondant doit insérer impérativement sur la plateforme ASJP les références bibliographiques de son article selon le style APA.

5. Délais d'évaluation des articles

Le délai d'évaluation accordé aux relecteurs est de 30 jours maximum en raison de la parution quadrimestrielle de la revue Paradigmes.